



Chiffres clés additionnés des 7 communes

Libellé	2006	2007
Total des actifs (valeur comptable)	29'594'000	28'681'000
Total des dettes	<u>22'538'000</u>	<u>20'613'000</u>
Total des fonds propres	<u>7'056'000</u>	<u>8'068'000</u>
Total des dettes	22'538'000	20'613'000
Avoir financier	7'284'000	7'490'000
Sous total	<u>15'254'000</u>	<u>13'123'000</u>
Terrain et bâtiment du patrimoine financier (valeur comptable)	8'390'000	9'656'000
Endettement financier net	<u>6'864'000</u>	<u>3'467'000</u>
Endettement financier par habitant	3'247	1'619
Endettement financier moyen des communes vaudoises	3'584	2'339
Total des revenus	10'377'000	10'458'000
Dont : rendement des impôts	4'548'000	4'863'000
produit des taxes	806'000	709'000
Marge d'autofinancement	2'901'000	2'445'000
Marge d'autofinancement par habitant	1'310	1'142
Moyenne des communes vaudoises	811	890

Remarques :

- La marge d'autofinancement du projet à 8 communes (selon budget avec un taux d'imposition à 60 points) était de 385.- Fr. par habitant.
- La marge d'autofinancement du projet à 7 communes (selon l'analyse financière des comptes 2007 avec un taux d'imposition à 61 points) est de 515.- Fr. par habitant.

Incitation financière cantonale

L'incitation financière du canton selon la loi sur les fusions de communes du 7 décembre 2004 tient compte de 3 critères :

- Nombre d'habitants
- Nombre de communes
- Délai de mise en œuvre

Calcul

2142 habitants x 250.- par hab.	535'500.-
Facteur pour le nombre de communes	x 1,5
Facteur si fusion avant fin 2014	x 2
Total incitation financière	1'600'000.-

Ce montant n'est pas pris en compte dans le budget de la nouvelle commune, il sera utilisé en partie pour mettre en place les nouvelles structures.

Simulation du boucllement des comptes 2007

L'analyse financière qui est présentée ci-dessous **n'est pas le budget de la future commune**. Elle est une simulation du boucllement des comptes 2007 telle qu'elle serait apparue si les 7 communes étaient fusionnées en 2007.

Pour ce faire les points suivants ont été retranchés des comptes 2007 :

- Les rentrées extraordinaires des comptes (vente de terrains)
- Les soldes de péréquation 2006
- Les salaires des Municipaux et du Conseil
- Les charges de l'administration et des employés communaux
- Les montants de la facture sociale et péréquation
- Les montants des recettes fiscales

Ces éléments ont été remplacés par les prévisions de la nouvelle commune telles que décrites dans l'organigramme :

- Les salaires de la Municipalité et du Conseil
- Les salaires de l'administration et des employés communaux
- Le montant de la facture sociale et péréquation corrigé d'après le taux et l'effet de fusion
- Les montants des recettes fiscales réadaptés (taux moyen des communes 69,8 taux dégagé pour la simulation 61)

Le groupe de travail cherche par là à savoir avec des **chiffres réels**, combien aurait coûté le ménage de Vully-les-Lacs en 2007 et quel aurait été le taux d'impôt ceci tout en dégagant une marge d'autofinancement suffisante.

		Charges	Revenus
1	<u>Administration générale</u>		
10	<u>Autorités</u>		
101	<u>Conseil communal</u>		
	Conseil communal	25'000	
	Commissions + frais	16'000	
102	<u>Municipalité</u>		
	Syndic	40'000	
	Municipaux	100'000	
	Frais	35'000	
110	<u>Administration</u>		
	Greffe (1EPT)	80'000	
	Bourse (1 EPT)	80'000	
	Secrétariat (1 EPT)	65'000	
	Responsable technique (1 EPT)	120'000	
	Frais de fonctionnement	494'000	
	Revenus		141'000
14	<u>Tourisme</u>		
	Salaires	199'000	
	Revenus		152'000
	<u>Sous-total</u>	1'254'000	293'000

		Charges	Revenus
2	<u>Finances</u>		
21	<u>Impôts</u>		
	Charges	81'000	
	Revenus (taux d'impôt à 61 ct.)		4'537'000
22	<u>Service financier</u>		
	Service financier sans péréquation	95'000	46'000
	Péréquation nette	1'282'000	
23	<u>Amortissements et réserves</u>		
	Amortissements	1'050'000	
	<u>Sous-total</u>	2'508'000	4'583'000

		Charges	Revenus
3	<u>Domaines et bâtiments</u>		
31	<u>Terrains</u>		
	Frais d'entretien	40'000	
	Revenus		231'000
32	<u>Forêts</u>		
	Frais d'exploitation et d'entretien	50'000	
	Revenus		48'000
33	<u>Vignes</u>		
	Frais d'exploitation	2'000	
	Revenus		7'000
35	<u>Bâtiments</u>		
350	<u>Bâtiments divers</u>		
	Frais d'entretien	685'000	
	Revenus		527'000
354	<u>Lotissement</u>		
	Revenus		326'000
	<u>Sous-total</u>	777'000	1'139'000

		Charges	Revenus
4	<u>Travaux</u>		
42	<u>Urbanisme</u>		
	Frais des études	22'000	
	Revenus		10'000
43	<u>Routes</u>		
	Traitement du personnel (4 EPT)	336'000	
	Frais d'entretien	294'000	
	Revenus		20'000
44	<u>Parcs, promenades, cimetières</u>		
	Frais d'entretien	82'000	
	Revenus		17'000
45	<u>Ordures ménagères et déchets</u>		
	Frais d'exploitation		
	Revenus	319'000	
			222'000
46	<u>Egouts et épuration</u>		
	Frais d'exploitation	422'000	
	Revenus		334'000
47	<u>Endiguements</u>		
470	<u>Cours d'eau, rives, débarcadère</u>		
	Frais d'exploitation	59'000	
	Revenus		51'000
471	<u>Ports</u>		
	Frais d'exploitation et salaires	704'000	
	Revenus		993'000
	<u>Sous-total</u>	2'238'000	1'647'000

		Charges	Revenus
5	<u>Formation et Jeunesse</u>		
51	<u>Enseignements</u>		
	Frais scolaires	733'000	
53	<u>Enseignement spécialisé</u>		
	Frais	5'000	
54	<u>Orientation professionnelle</u>		
	Frais	4'000	
58	<u>Temples et Cultes</u>		
	Frais d'entretien et concierges	46'000	
	<u>Sous-total</u>	788'000	0

		Charges	Revenus
6	<u>Police</u>		
62	<u>Contr. des hab. & Bur. étrangers</u>		
	Frais	20'000	
	Revenus		25'000
63	<u>Police sanitaire</u>		
	Frais	2'000	
64	<u>Serv. des inhumations</u>		
	Frais	5'000	
	Revenus		3'000
65	<u>Défense contre l'incendie</u>		
	Frais	70'000	
	Revenus		31'000
66	<u>Protection civile</u>		
	Frais	29'000	
	Revenus (abris PC)		74'000
	<u>Sous-total</u>	126'000	133'000

Nous remarquons que la fusion apporte une synergie financière intéressante. L'analyse basée sur les comptes 2007 en est la preuve. Elle place la future commune dans une échelle favorable en ce qui concerne la facture sociale et la péréquation grâce au critère de population.

Cette analyse nous permet d'affirmer qu'il aurait fallu un taux de 61 pour faire tourner la commune fusionnée en 2007, ceci en dégagant une marge d'autofinancement suffisante de 1'101'000.- ce qui représente Fr.515.-/habitant.

Cette façon de faire est plus démonstratrice que de vouloir établir un budget pour l'année 2012. Celui-ci devra être calculé en automne 2011 en fonction des 2 critères fluctuants et déterminants que sont les recettes fiscales et l'évolution de la facture sociale. Pour cette dernière, les prévisions budgétaires 2009 nous prédisent une hausse d'env. 45%, ce qui obligera toutes les communes vaudoises à augmenter leur taux d'imposition.

L'effet fusion sur la facture sociale est le suivant :

Taux de 60	nous sommes pénalisés de	12.0%
Taux de 61	nous sommes pénalisés de	8.0%
Taux de 62	nous sommes pénalisés de	3.5%
Taux de 63	nous sommes bénéficiaires de	0.3%
Taux de 64	nous sommes bénéficiaires de	9.5%
Taux de 65	nous sommes bénéficiaires de	18.0%
Taux de 70	nous sommes bénéficiaires de	27.0%

Pour faire notre simulation à 61 nous avons dû augmenter la somme nette des péréquations de 8% étant donné que le taux moyen des 7 communes se situe à 69,8. En terme de population, nous sommes gagnants puisque ce critère est très important dès lors qu'il rentre pour 20% dans le calcul déterminant la classification de la commune.